

citer l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*, la *Description des carrousels* et celle des *Tapisseries du Louvre*, etc. Le Père de la Chaize dota lui-même la bibliothèque de plusieurs manuscrits précieux que l'on voit encore, tels que l'*Ambassade du marquis de Saint-Chamond à Rome*, sous le pontificat d'Urbain VIII, (un vol in-fol.) *Les négociations de M. Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, envoyé extraordinaire à Rome* (2 vol in-fol.) (1) etc.

Pendant longtemps, on pouvait voir dans la salle collatérale au grand vaisseau de la bibliothèque de la ville de Lyon un portrait à l'huile du célèbre Jésuite ; il faisait le pendant de celui de M. Perrachon. Mais l'un et l'autre ont disparu on ne sait comment et à quelle époque.

Le Père de la Chaize avait une prédilection singulière pour la ville de Lyon où il avait passé une partie de sa vie ; il est probable qu'il y vint plusieurs fois lorsqu'il se rendait à la magnifique terre que possédait dans le Beaujolais François de la Chaize, son frère, capitaine de la porte du roi (2).

Disons quelques mots de cette belle résidence qu'on a supposé bien à tort et qu'on suppose encore avoir appartenu au confesseur du roi, comme s'il était permis d'oublier qu'aucun Jésuite, d'après la règle inflexible de l'Institut, ne peut absolument rien posséder en propre.

(1) L'abbé Henri Arnauld, frère d'Arnauld d'Andilly et du célèbre Arnauld. Il fut envoyé à Rome en 1645, et s'y occupa à calmer les différends qui existaient entre les Barberins et Innocent XI. Ses négociations sont intéressantes ; elles ne furent publiées qu'en 1748, à Paris, 5 vol. in-12.

(2) « La Chaize, capitaine de la porte et frère du P. de la Chaize, qui d'écuyer de l'archevêque de Lyon dont il commandait l'équipage de chasse lui fit cette fortune. Ils ne l'oublièrent ni l'un ni l'autre ; tous deux firent toujours une profession ouverte de respect et d'attachement pour MM. de Villeroy, et la Chaize n'évitait point de parler de l'archevêque de Lyon et de ses chasses. C'était un grand échalas, prodigieux en hauteur et si mince qu'on croyait toujours qu'il allait rompre ; très bon et honnête homme : il mourut en revenant de Bourbon, et son fils eut aussitôt sa charge, et deux jours après le roi écrivit de sa main au Père de la Chaize qu'il donnait à son neveu 100,000 écus de brevet de retenue, qui était aussi un fort honnête garçon. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*.)